

PROGRAMME SECTORIEL

FILIERE CAFEICOLE 2008-2013

Ile de la Réunion

Version 9 avril 2008

PROGRAMME SECTORIEL CAFEICULTURE

Etat des lieux

Le programme expérimental sur le Bourbon pointu mis en oeuvre par le CIRAD avec l'appui de CAFE-Réunion dans la période 2002-2007 sur financements de la Région et de l'Europe a démontré l'intérêt de développer une filière caféicole à la Réunion. Cette filière pourra être rentable à condition qu'elle mette en oeuvre une démarche qualité produit, car seul la commercialisation de café de type Premium sur des marchés niches assurera une valorisation en rapport avec les coûts de production réunionnais.

Les ventes réalisées tant au Japon qu'en Ecosse en 2007 permettent de certifier d'un prix d'achat rémunérateur de 50 euros le kg de café marchand pour le premium, prix qui permet un chiffre d'affaire pour l'agriculteur compris entre 23 000 euros¹ et 33 000 euros² de l'ha selon les variations de rendements par catégories commerciales. Toutefois ces prix ne concernent que des produits sans défaut à la tasse et avec des caractéristiques sensorielles typiques similaires aux lots vendus en 2007. Les expérimentations ont démontré que ces caractéristiques produits sont obtenues dans des terroirs spécifiques (conditions de sol et de climat), avec des pratiques culturales ciblées et pour des cerises de café récoltées à bonne maturité puis traitées selon des procédés post-récoltes adaptés au produit et à la saison climatique (hiver – été). Enfin les produits obtenus doivent être usinés (déparchés, gradés, triés sur le poids et la couleur) pour constituer des lots homogènes avant d'être dégustés pour leur classement en lots commerciaux.

Les demandes formulées par d'autres acheteurs potentiels (Jobin, France ; American Coffee, Allemagne ; Better Beverage, Royaume Uni ; Starbuck, USA ; Kraft Foods, Europe ; Illycaffè, Italie) qui ont pu découvrir le Bourbon pointu réunionnais par les échantillons qui leurs ont été expédiés, confirment des propositions d'achat à des prix rémunérateurs.

A Les acteurs de la filière

La fin de la phase expérimentale en décembre 2007 et la création, en novembre de la même année, de la coopérative Bourbon pointu par des membres de l'association CAFE-Réunion, a doté la future filière caféicole d'une structure au statut juridique compatible avec les activités de commercialisation de produits que doit nécessairement mettre en oeuvre une filière agricole.

Bien que le réseau du programme d'expérimentation regroupait 87 producteurs dans toutes les zones du département pour une superficie de

¹ Annexe 1 : coût de production et valeur des ventes par le producteur en page 25

² Annexe 2 : Facture de vente 2007 d'un producteur à Palmiste Guillaume Saint Paul, en page 26

13 ha de vergers caféiers, seuls 30 caféiculteurs expérimentateurs ont leur caféière située dans les terroirs favorables à la production de café Premium pour une superficie caféière de 3 ha.

Un appel à candidature en mars 2008 dans les médias permettra de recenser les candidats caféiculteurs qui disposent de terrains dans les terroirs performants. Cependant d'ores et déjà quarante neuf candidatures spontanées ont été enregistrées depuis le début de l'année 2008³.

B Bilan du programme expérimental

Les résultats majeurs de la phase expérimentale sont :

- ✓ **La sélection de 4 lignées de Bourbon pointu** qui combinent des productivités élevées et des performances qualitatives qui permettent un classement commercial de leurs produits dans les cafés de spécialités.
- ✓ **L'identification des terroirs performants.** Le suivi d'un réseau de 107 vergers caféiers dans les différentes zones de l'île a permis d'étudier l'effet des principales situations pédo-climatiques sur la productivité et les caractéristiques sensorielles des produits café. Les résultats agronomiques, technologiques et sensoriels permettent de dresser la carte des terroirs favorables à la production de café à haute valorisation. Ces terroirs favorables correspondent aux sols anciens du Piton des neiges dans les communes de Saint Paul, Trois Bassins, Saint Leu, Les avirons, Saint Louis et Le Tampon et dans des niveaux d'altitude qui varient selon les communes citées.
- ✓ **L'identification d'itinéraires techniques performants** pour la création et la conduite des vergers.
Des espèces arborées, adaptées pour la protection des vergers contre les vents et des couvertures vivantes pour la protection des sols sont connues et ce, en fonction des zones climatiques et des types de sols. Les essais comparatifs de fertilisation permettent selon le type de sol et le climat de la zone de proposer un programme de fertilisation et des doses de fertilisants qui allient productivité et qualité à la tasse.
- ✓ **L'identification de processus de traitement** du produit qui assurent une pleine expression des caractéristiques qualitatives des terroirs d'origine. Deux processus l'un adapté au traitement en période hivernale et l'autre au traitement en période estivale sont connus.

C Les soutiens

Si CAFE-Réunion a bénéficié de 2004 à 2007 d'un appui financier de la Région, à ce jour, la coopérative Bourbon pointu ne dispose d'aucune aide

³ Annexe 3 : liste des candidatures spontanées en pages 27 et 28

financière pour le démarrage de la filière par l'extension des vergers caféiers dans les terroirs favorables.

Cependant les débouchés offerts par les demandes des acheteurs de specialty coffee et les attentes des caféiculteurs expérimentateurs mais aussi des nouveaux candidats (annexe 3 pages 21 et 22) pour développer une nouvelle filière caféicole de diversification, engagent la coopérative bourbon pointu a débuté ses activités dès 2008 par un appui à l'extension de vergers caféiers dans les terroirs favorables à la production de produits "Premium coffee". La création, au dernier trimestre 2007, d'une pépinière de 60 000 plantules dans le cadre du programme d'expérimentation sur financement de la Région permettra de servir en plants de Bourbon pointu sélectionnés les agriculteurs membres de la coopérative au dernier trimestre 2008.

Les objectifs du nouveau programme sectoriel

Pressés par les nouveaux candidats à la plantation caféière et par les anciens qui désirent étendre leurs vergers, la coopérative se doit de débiter ses activités en 2008. Compte tenu du fait qu'elle ne dispose à ce jour comme capacité financière que de la valeur des produits de la récolte 2007 que lui apporte CAFE-Réunion en devenant associé non coopérateur, la coopérative envisage la mise en œuvre d'un programme minimal en 2008.

Ce programme minimal vise un triple objectif ① satisfaire les candidats caféiculteurs, ② montrer aux organismes publiques la réelle volonté des agriculteurs de diversifier par la caféiculture ③ montrer aux acheteurs que la filière s'est engagée dans un programme qui vise à terme la mise en marché de volumes plus conséquents pour répondre à leurs demandes et ainsi fidéliser les débouchés.

Pour ce faire les membres de la coopérative ont décidé de lancer l'extension des vergers dès 2008 sur financements propres des candidats agriculteurs mais avec l'expectative de voir prochainement leur demande d'aide à la création de vergers favorablement considérée au même titre que d'autres productions fruitières ou végétales.

Le programme d'actions minimales prioritaires pour démarrer le programme d'extension est :

1. Recensement des candidats à la plantation caféicole,
2. Formation des candidats retenus,
3. Production et fourniture du matériel végétal Bourbon pointu.
4. Appui aux caféiculteurs et mise en place d'une démarche interne de suivi de la qualité
5. Collecte des cerises
6. Traitements et usinage des produits

7. Analyses qualitatives et paiement des cerises,
8. Conditionnement et vente des produits.

Les axes stratégiques et les actions retenues pour chaque axe

A. Production et fourniture du matériel végétal Bourbon pointu.

1. La création par le programme expérimental d'une pépinière de 60 000 sachets en 2007 permettra de satisfaire les besoins de plantation en nouveaux vergers au dernier trimestre 2008, quand les candidats auront leur terrain préparé : caféière défrichée, couverte en desmodium ou trifolium, protégée des vents par une haie vive.
2. La réalisation d'une autre pépinière annuelle pour pouvoir répondre aux besoins en plants pour la création de vergers⁴.

B. Accompagnement des caféiculteurs et mise en place d'une démarche de suivi de la qualité

1. Sélection des terrains et contrôle qualité

- sélection par un comité de caféiculteurs expérimentés des terrains favorables et attribution par ce même comité en concertation avec l'agriculteur candidat d'une surface caféière en adéquation avec les facteurs de production de l'exploitation. Notons que le bureau de CAFE-Réunion a fixé une superficie maximale de 0,15 ha pour les primo plantations caféières afin de permettre au nouveaux caféiculteurs de mesurer les contraintes à la culture et à la démarche qualité. Ainsi un caféiculteur débutant plantera une surface maximale de 15 ares qu'il pourra étendre quand il aura mis en œuvre toutes les pratiques, y compris la cueillette, et ainsi découvert toutes les contraintes à la culture dans la démarche de qualité premium.
- Mise en place d'un comité de contrôle chargé du suivi du cahier des charges à la production pour maximiser les performances quantitatives et qualitatives des vergers. Le comité est chargé d'aider les producteurs pour une bonne application des pratiques culturales et de vérifier que le cahier des charges à la production est correctement mis en œuvre. La périodicité de passage de la commission découlera des obligations induites par le signe officiel de qualité recherché.

2. Formations des producteurs et du personnel d'encadrement

L'extension des vergers à de nouveaux producteurs implique une formation spécifique à la caféiculture en général, à la conduite des caféières en fonction des spécificités de la zone de culture mais aussi de la démarche "qualité produits" indispensable pour obtenir des produits "Premium coffee". Ces formations ne pourront être conduites avec succès que par un spécialiste ayant une grande expérience de la production de café à haute valorisation. Pour ce faire la coopérative envisage de passer

⁴ annexe 4 en page 29 calendrier prévisionnel des créations de vergers.

une convention avec le CIRAD pour la mise à disposition d'un expert confirmé.

3. **Appui aux producteurs**

Pour accompagner les producteurs dans le cadre du programme minimal d'actions, la coopérative doit disposer d'un technicien agricole pour l'appui aux producteurs dans leur exploitation et leur vergers caféiers et d'un technicien qualité à l'unité de transformation pour traiter les produits et mettre en œuvre les processus spécifiques qui permettent d'obtenir des Premium coffee. De plus comme la production de specialty coffee implique une démarche de qualité à la production poussée à l'extrême, la participation d'agriculteurs expérimentés permettra de compléter les appuis du technicien par des actions de sensibilisation et de motivation des néophytes, aux spécificités de la démarche "qualité produit". Actions d'autant plus efficaces qu'elles seront conduites par des agriculteurs qui ont acquis un savoir-faire et une expérience dans la démarche qualité produits durant la phase expérimentale.

C. **Construire une unité de transformation adaptée aux produits à traiter**

La programmation présentée à l'Odeadom en 2007 a été modifiée dans le sens que les infrastructures de traitements sont prévues être construites module par module en fonction de la montée en production et donc des volumes à traiter (cf D ci-après).

2010 construction d'un atelier de dépulpage, d'un atelier de traitement voie humide et de séchoirs pour le traitement de 130 tonnes de cerises ; Construction d'un hangar pour accueillir la chaîne d'usinage et de magasins pour le stockage de 28 tonnes de café parche et 18 tonnes de café vert ; Construction d'une unité de torréfaction et d'un laboratoire d'analyse qualité.

2013 extension de l'unité de dépulpage lavage, des séchoirs et de l'usine à la capacité de 400 tonnes de cerises ou de 50 tonnes de café vert.

D. **Collecte des cerises et traitements des produits**

La production de cafés spéciaux découle d'une cueillette à maturité optimale, de la collecte et du traitement des cerises le jour de la cueillette.

Les volumes prévisionnels⁵ à traiter sont de :

Année	Producteurs	Surface en ha	Production tonnes de cerises	Production tonne café vert
2007	30	3,0	15	2,0

⁵ Annexe 4 : programme de plantation et quantités de produits attendues selon le calendrier en page 30.

2008	80	15,0	15	2,0
2009	130	22,5	15	2,0
2010	150	37,5	28,8	3,9
2011	150	48,0	69,8	9,4
2012	150	51,0	130	17,6
2016	150	51,0	380	51,0

Dans le respect d'un planning préétabli, la collecte débutera par un premier examen des cerises avant enlèvement (application de la grille d'évaluation visuelle en vigueur) et la transmission immédiate du résultat de l'observation au producteur. Un second examen visuel des cerises sera réalisé à l'arrivée à l'usine par une autre personne et l'appréciation notée sur le cahier des apports. Cette appréciation servira de base pour le premier paiement des cerises, sachant que le prix d'achat final dépendra du classement dans la catégorie commerciale après analyses biochimiques et tests sensoriels, et ce en fonction du barème de paiement voté en assemblée générale.⁶

Dès leur réception, les cerises seront traitées, dans le respect du cahier charge à la transformation, dans l'unité de dépulpage lavage et le produit obtenu stocké en magasin en lots différenciés pour permettre l'analyse qualitative. Un échantillon d'un kilo sera prélevé pour analyses biochimiques et tests sensoriels pour permettre le classement du produit dans une catégorie commerciale et le paiement du produit au producteur.

Après usinage et caractérisation de l'ensemble des livraisons d'un producteur, le calcul du paiement des produits à la qualité est appliqué et le solde verser après déduction des paiements réalisés (annexe 5 en page 28 et 29).

Ensuite, en fonction des contrats de vente, les quantités nécessaires seront usinées et conditionnées pour expédition.

Pour réaliser ces opérations la coopérative doit disposer d'un technicien qualité pour la "transformation des produits". Le technicien de CAFE-Réunion maîtrise les processus vu qu'il a participé aux différentes expérimentations. En 2008, il suit en alternance une formation au management et la conduite d'unités de transformation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. La coopérative se doit de trouver les moyens de rémunérer ce technicien pour garantir le bon fonctionnement de l'unité de traitement dès 2008.

Récapitulatif financier général du programme sectoriel

A. Tableau synthétique par axe du programme sectoriel (voir tableau joint)

⁶ Annexe 5 : barème de paiement appliqué pour la récolte 2007 en pages 30 et 31.

- B. Tableau général du programme sectoriel (voir tableau joint)
- C. Tableau général du programme sectoriel par année (voir tableau joint)
- D. Tableau croisé axes / années (voir tableau joint)

FICHE ACTION TYPE

AXE 1 : Production et fourniture du matériel végétal Bourbon pointu

ACTION 1.1	Production et fourniture de matériel végétal
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféculteurs
Partenaires	CIRAD, CR, SPV, DAF
Objectifs de l'action	Multiplier les lignées sélectionnées de Bourbon pointu pour satisfaire les besoins à la création de vergers pour 12 ha en 2008 ; 7,5 ha en 2009 ; 15 ha en 2010 ; 10,5 ha en 2011 et 3 ha en 2012.
Descriptif	Réalisation des pépinières et élevage des plantules
Moyens	Production de semences, construction des ombrières, confection des planches en sachets, semis ; élevage des plantules et entretien des pépinières.
Indicateurs	Semences mise en terre et plantules bonnes à transplanter au champ

FICHE ACTION TYPE

AXE 2 : Accompagnements des caféiculteurs

ACTION 2.1	Sélection des terrains et mise en place de la démarche qualité	
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu	
Bénéficiaires	Caféiculteurs	
Partenaires	CIRAD, Laboratoire analyse des sols	
Objectifs de l'action	Créer des vergers sur des terrains favorables et donner les moyens au producteur de produire des produits de haute qualité.	
Descriptif	Sélectionner les terrains favorables et aider les producteurs dans la mise en oeuvre de la démarche qualité	
Moyens	Comité de sélection Comité de suivi-contrôle	forme de volontariat
Indicateurs	Superficies retenues puis vergers plantés	

FICHE ACTION TYPE

AXE 2 : Accompagnements des caféiculteurs

ACTION 2.2	Formation à la caféiculture et à la démarche qualité produits par la mise en œuvre de techniques d'agriculture raisonnée
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféiculteurs
Partenaires	CIRAD, VIVEA Formation, FRCA, OCTROI, SPV, DAF, FAR.
Objectifs de l'action	Former un premier groupe de caféiculteurs à la création et à la conduite des vergers caféiers.
Descriptif	Organiser et conduire des séances de formation sur les techniques et la mise en œuvre de ces techniques
Moyens	Matériels et documents pédagogiques
Indicateurs	Création de vergers selon les normes et respect du cahier des charges à la culture.

FICHE ACTION TYPE

AXE 2 : Accompagnements des caféiculteurs

ACTION 2.3	Appui et conseils aux caféiculteurs
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféiculteurs
Partenaires	CIRAD, VIVEA, FRCA, OCTROI, SPV, DAF
Objectifs de l'action	Accompagner les producteurs dans leurs activités de production caféière tout en prenant en compte les autres spéculations de l'exploitation pour une bonne utilisation des facteurs de production
Descriptif	Embauche d'un technicien agricole par la coopérative pour accompagner les caféiculteurs dans leurs exploitations et leurs vergers.
Moyens	Coût salariaux hors frais de déplacement : Odeadom Complément : Coopérative BP
Indicateurs	Nombre d'agriculteurs suivis, Nombre de caféières visitées, Qualités des produits collectés.

FICHE ACTION TYPE

AXE 3 : Transfert de l'unité expérimentale du cirad à la coopérative et construction de la nouvelle unité de transformation

ACTION 3.1	Construction d'une unité de traitement et de stockage du café de 1100 m ² couverts en 2011**
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Associés coopérateurs
Partenaires	Architecte, Entreprise en bâtiment, FRCA, Municipalités, bureaux d'étude
Objectifs de l'action	Transfert de l'actuelle unité du cirad insuffisante pour traiter les quantités attendues en 2001 Construire une unité de traitement, d'usinage et de conditionnement des produits pour autonomisation de la coopérative pour la transformation
Descriptif	Acquisition terrain : coopérative pour 300 000 € Construction de: un atelier de dépulpage (couvert) une unité de traitement voie humide : gros œuvre non couvert) Des séchoirs (surface totale 2 135 m ² dont 275 m ² couverts) Une usine de traitement et des hangars de stockage Une unité de torréfaction avec laboratoire d'analyse qualité et salle de vente
Moyens	.Etude du projet, architecte, dossier d'appel d'offre, dossier de financement, attribution, construction des ouvrages et supervision du marché
Indicateurs	Pouvoir traiter les produits collectés en 2011 (70 T cerises), Transfert du cirad à la coopérative Autonomisation de la filière Ouvrages construits

** voir détail en page suivante.

FICHE ACTION TYPE

AXE 3 : Mise à disposition puis cession de la chaîne d'usinage achetée par le programme expérimental et achat complément de matériels et petit matériel**

ACTION 3.2	Matériel à mettre à disposition et à céder à la coopérative par le cirad et achat de matériels complémentaires
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Associés coopérateurs
Partenaires	CIRAD, Région Réunion
Objectifs de l'action	Rétrocéder à la coopérative les matériels acquis durant la phase expérimentale 2002-2007. Acherer des matériels complémentaires
Descriptif	Voir liste en page suivante
Moyens	Mise à disposition en phase d'amortissement puis cession à la valeur résiduelle selon convention. Achat des matériels complémentaires
Indicateurs	Une chaîne d'usinage adaptée aux quantités collectées fonctionne et les produits peuvent être traités dans les normes de la production.

** détail en page 14 et 15*

Liste des matériels à céder à la coopérative par le CIRAD et à acheter en compléments pour traiter la totalité des collectes

1 Cession des matériels de collecte, de traitement, d'usinage et de torréfaction des produits

- Un camion Peugeot boxeur de 3 tonnes de charge utile pour la collecte des cerises. Le véhicule est équipé d'un premier module de dépulpage comprenant une cuve à eau de huit cent litres et un dépulpeur à disque autonome et d'un second module étudié pour le transport de 108 huit échantillons individualisés,
- Une balance électronique de 120 kilogrammes et un dynamomètre,
- Un atelier de traitement "voie humide" comprenant cinq dépulpeurs DH2 (capacité 200 kilos/ heure), un dépulpeur UCBE (capacité 500 kilos/heure), deux laveuses motopompe,
- Un séchoir autobus d'une capacité de 2000 kilogrammes de café parche fraîche, ce qui correspond à une cueillette de 4000 kilogrammes de cerises mûres,
- Une micro usine équipée d'une chaîne comprenant un mini départeur, un mini gradeur, un mini calibreur densimétrique pour le traitement des échantillons,
- Deux balances de précisions de 1,5 kg et 2,5 kg de pesée,
- Un hygromètre Dicket John,
- Une chaîne d'usinage d'une capacité de 500 kg de café vert/heure comprenant un départeur, un gradeur, une table densimétrique, une trieuse électronique de capacité nominale 350 kg/heure et une couseuse,
- Une unité de torréfaction et de conditionnement comprenant un micro torréfacteur double corps d'une capacité de 200 grammes, un moulin à café 40 kg/heure, une machine à vide,

2. Acquisition de matériels et petits matériels complémentaires

- Un dépulpeur double disque
- Un préciso (trieur des cerises par flotation)
- Une ensacheuse couseuse
- Petits matériels de laboratoire pour contrôle qualité des lots
- Balance et autres petits matériels

Besoins	Surfaces			Surfaces		
	M ³	m ² totaux	m ² couverts	M3	m ² totaux	m ² couverts
surface total minimale construite		2 667	1 085		4 903	1 888
Surface total avec aménagements extérieurs et voiries		3 201			5 971	
Unité de réception et dépulpage		91	91		91	91
Local de réception		25	25		25	25
Cuve réception		16	16		16	16
Cuve reception	30			30		
locale dépulpage-gradage		50	50		50	50
Unité de traitement voie humide		132	32		264	64
4 bacs Fermentation rangée 1		32			64	
8 bacs Fermentation rangée 1						
bacs Fermentation rangée 1	64			128		
4 bacs Fermentation rangée 2		32			64	
4 bacs Fermentation rangée 2						
bacs Fermentation rangée 2	64			64		
Canal de lavage		36			72	
bac d'égouttage		32	32		64	64
Séchoirs en m²		1 779	297		3 558	593
Surface en séchoirs en m ² avec chemin		2 313			4 626	
Usine		325	325		650	800
stockage parche sèche		100	100		200	200
bâtiment pour chaîne usinage		150	150		300	300
stockage café marchand		75	75		150	300
Unité de torréfaction et vente		340	340		340	340
Unité torréfaction		40	40		40	40
Laboratoire d'analyse et dégustation		200	200		200	200
Magasin présentation et vente		100	100		100	100

pour traiter les 70 tonnes de cerises attendues en 2011 il convient de réaliser
recherche du terrain en 2008
les études et dossier d'appel d'offre en 2009
la construction des infrastructures en 2010 sur la base des besoins de 2013
pour un début de fonctionnement en 2011

Jusqu'en 2010 la petite unité expérimentale du Cirad doit permettre de traiter les apports

FICHE ACTION TYPE

AXE 4 : Collecte, traitement et paiement des cerises

ACTION 4.1	Collecte et paiement des cerises
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféculteurs
Partenaires	CIRAD, FRCA, DAF, OCTROI
Objectifs de l'action	Achat des produits cafés aux producteurs
Descriptif	La coopérative collecte les cerises bord champ et réalise les analyses qualitatives et le paiement des cerises selon la grille de rémunération à la qualité
Moyens	Fonctionnement du véhicule de transport des cerises
Indicateurs	Quantités collectés et payées (cf D quantités prévisionnelles collectées en pages 5)

FICHE ACTION TYPE

AXE 4 : Investissement achat camion pour collecte des cerises

ACTION 4.2	Achat Camion
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféiculteurs
Partenaires	
Objectifs de l'action	Collecte des cerises et transport des produits
Descriptif	Achat véhicule
Moyens	Véhicule de transport
Indicateurs	Livraison véhicule et volumes collectés

•



FICHE ACTION TYPE

AXE 4 : Embauche d'un technicien pour le traitement des cerises et l'analyse qualité des produits

ACTION 4.3	Embauche d'un technicien pour le traitement des produits et le suivi strict de la chaîne de qualité à la transformation (respect du standard SCAA pour production de Premium coffee)
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Caféculteurs
Partenaires	Confrérie des dégustateurs experts, OCTROI, FRCA, SPV
Objectifs de l'action	Faire de la cerise de café un produit Premium coffee.
Descriptif	Appliquer une démarche qualité stricte et répondant au standard des cafés haut de gamme faute de quoi la rentabilité de la filière et la bonne rémunération des producteurs ne seront pas possible.
Moyens	Salaire d'un technicien qualité pour le traitement des produits : Odeadom Ouvriers et fonctionnement des unités de transformation : coopérative BP
Indicateurs	Pourcentage des lots classés en Premium coffee et vendus dans cette catégorie



FICHE ACTION TYPE

AXE 5 : Embauche d'un agréeur station

ACTION 5.1	Doter la coopérative d'un agréeur station
Maître(s) d'œuvre	Coopérative Bourbon pointu
Bénéficiaires	Associés-coopérateurs
Partenaires	Confrérie des dégustateur, OCTROI, DAF, SPV
Objectifs de l'action	S'assurer du suivi de la démarche qualité depuis la production jusqu'à la transformation (standard SCAA pour les premium coffee)
Descriptif	la coopérative s'est placé sur le créneau des cafés haut de gamme et se doit de suivre minutieusement la démarche faute de quoi sa viabilité ne pourra être assurée
Moyens	Salaire d'un agréeur station : odeadom Frais coopérative
Indicateurs	Taux de produits classés en premium coffee Documents de traçabilité des produit